

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ADLTP 12		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	54 151	FB	FC	54 151	
	Production vendue { biens *	FD		FE	FF		
		FG	2 486 609	FH	FI	2 486 609	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 540 760	FK	FL	2 540 760	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	57 327	
	Autres produits (1) (11)				FQ	691	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 598 778
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 148
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(9 615)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 276 501
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	30 436
	Salaires et traitements *					FY	429 120
	Charges sociales (10)					FZ	139 651
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS) }				GA	198 526
		- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	88 509
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	16 944
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 176 220
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	422 557
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	36 292
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	36 292
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(36 292)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	386 266

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ADLTP 12		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 052	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	8 350	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	10 402	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	6 937	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	120	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	7 056	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	3 345	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(600)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	2 609 179	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	2 218 968	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	390 211	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières		HY	
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *		HP	30 640
		{ - Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	40 853
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	
		obligatoires		A9	
	(13)	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
PENALITES ET AMENDES		225	Produits exceptionnels		
CESSIONS IMMOBILISATIONS		120	8 350		
REPARATIONS SINISTRES		6 712			
REGULARISATION TIERS			2 052		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise :ADLTP 12

Adresse de l'entreprise :11 Chemin des ramonets 82000 MONTAUBAN

N° SIRET :32156012000057

Exercice N clos le :31/12/2023

Durée de l'exercice précédent :09

Néant

				Exercice N clos le, 31/12/2023			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
		Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 127	AG	2 127	
		Fonds commercial (1)	AH	304 280	AI		304 280
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN	2 771	AO	2 771	
		Constructions	AP	609 966	AQ	326 537	283 429
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	148 231	AS	139 608	8 623
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 996 556	AU	3 441 531	555 026
		Immobilisations en cours	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	5 063 931	BK	3 912 574	1 151 358	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	29 907	BM		29 907
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	691 873	BY	96 020	595 853
		Autres créances (3)	BZ	99 674	CA	80 783	18 891
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE		
	DIVERS	Disponibilités	CF	463 928	CG		463 928
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 885	CI		8 885
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	1 294 268	CK	176 803	1 117 465	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 358 200	1A	4 089 377	2 268 823	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an :

CP

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobiliations :

Stocks :

Créances :

SAGE Experts-comptables janvier 2024

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise ADLTP 12

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....91 469.....)	DA	91 469	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	9 147	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	297 609	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	390 211	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	788 436
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	601 667	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	222 977	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	267 762	
	Dettes fiscales et sociales	DY	325 407	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	62 575	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 480 387	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 268 823	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 106 101	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.D.L.T.P. 12
Société par actions simplifiée
au capital de 91 470 euros
Siège social : 11 Chemin des Ramonets, 82000 MONTAUBAN
321 560 120 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 01 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 390 211,08 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	390 211,08 euros
A titre de dividendes	250 000,00 euros
Soit 41,67 euros par action	
Le solde	140 211,08 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 437 819,60 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 01 juin 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

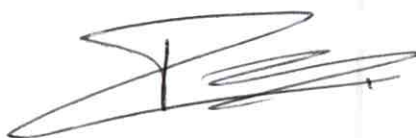
210 000,00 euros, soit 35,00 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 210 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 01 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Philippe PEDECHE**



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 09 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 268 822,80 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 390 211,08 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/04/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 304 280

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	304 280		304 280	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	304 280		304 280	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 5 063 931

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	306 407			306 407
Immobilisations corporelles	4 663 722	130 635	35 308	4 757 524
Immobilisations financières			516	
TOTAL	4 970 129	130 635	35 824	5 063 931

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 912 574

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 127			2 127
Immobilisations corporelles	3 748 633	198 526	35 188	3 910 447
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 750 760	198 526	35 188	3 912 574

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions brevets licence	2 127	2 127	0	de 1 à 3 ans
Fond commercial	304 280	2 127	302 153	Non amortiss.
Agenc.et amenag.de terrains	2 771	2 771	0	10 ans
Aai des constructions	16 711	16 711	0	de 5 à 20 ans
Cons. bat / sol autrui millau	593 255	309 826	283 429	de 10 à 21 ans
Materiel et outillage	135 030	127 223	7 806	de 2 à 15 ans
Mat & outil sud depan & mtm	10 551	10 552	0	de 3 à 5 ans
Agenc.amenag.mat.industriel	2 650	1 833	817	10 ans
Aai divers	17 591	6 227	11 363	de 2 à 10 ans
Materiel de transport	3 890 582	3 347 870	542 713	de 2 à 8 ans
Mat trans sud depan & mtm	74 765	74 765	0	de 3 à 4 ans
Mat.de bureau et informatiq	9 628	9 629	0	de 1 à 4 ans
Mobilier	3 990	3 040	950	de 3 à 10 ans
TOTAL	5 063 931	3 914 701	1 149 231	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 800 433

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	800 433	800 433	
TOTAL	800 433	800 433	

3.4 - Provisions pour dépréciation = 176 803

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	104 769				176 803
Comptes financiers					
Total	104 769				176 803

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 11 005

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 075
Autres créances	9 930
Disponibilités	
TOTAL	11 005

3.6 - Charges constatées d'avance = 8 885

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 91 469

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	6000	15,25	91 470
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	6000	15,25	91 470

4.2 - Etat des dettes = 1 480 387

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	601 667	-146 906	748 572	
Dettes financières diverses	222 977	222 977		
Fournisseurs	267 762	267 762		
Dettes fiscales & sociales	325 407	325 407		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	62 575	62 575		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 480 387	731 815	748 572	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 135 081

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	925
Emprunts & dettes financières div.	13 832
Fournisseurs	35 671
Dettes fiscales & sociales	83 606
Autres dettes	1 046
TOTAL	135 081

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6 - AUTRES INFORMATIONS

